

ATTICHES

Collecte des encombrants

lundi 22 janvier

Ordures ménagères

le jeudi,

chaque semaine

Merci de ne plus poser vos sacs d'ordures ménagères sur le bac de tri sélectif

▲ **MERCI DE SORTIR VOS BACS LA VEILLE APRÈS 19H**

▲ Tri sélectif

(papiers et cartons non souillés,
bouteilles et emballages plastiques,
boîtes métalliques, briques alimentaires)

le jeudi,

tous les 15 jours, soit pour 2018 :

11 et 25 jan. / 8 et 22 fév. / 8 et 22 mars /
5 et 19 avr. / 3, 17 et 31 mai / 14 et 28 juin /
12 et 26 juil. / 9 et 23 août / 6 et 20 sept. /
4 et 18 oct. / 1, 15 et 29 nov. / 13 et 27 déc.

▲ **MERCI DE SORTIR VOS BACS LE MATIN AVANT 12H**

Déchets verts

(bio-déchets, tontes)

le jeudi, chaque semaine
de mars à novembre

uniquement

le 1^{er} jeudi du mois,
en janvier, février et décembre

4 jan. / 1 fév. / 6 déc.

▲ **MERCI DE SORTIR VOS BACS LA VEILLE APRÈS 19H**

Verre

Il y a forcément un point d'apport volontaire proche de vous. Retrouvez-le sur la carte interactive disponible sur le site internet www.collecte-pevelecarembault.fr



www.collecte-pevelecarembault.fr

0 806 900 116

appel gratuit depuis un poste fixe
du lundi au vendredi de 8h à 19h